



## Mon employeur a modifié mes CP, aidez moi svp..

-----  
Par Jules H

Bonjour,

Merci à tout ceux qui pourront m'aider.

J'ai fait ma demande par mail le 06 juin et elle a été validé par mail donc mes CP ont été validé du 26 juillet au 16 août.

On a un logiciel où on pose les congés mais j'ai oublié de le faire comme une débile.

J'ai la trace écrite qu'il me valide mes CP (mail).

J'ai déjà tout payé tout préparé avec ma famille..

Il peut faire ça juste parce que j'ai oublié de les poser sur le logiciel ?..

Merci pour votre retour

-----  
Par ESP

Bonsoir  
juste parce que j'ai oublié de les poser sur le logiciel

Votre employeurvous à répondu cela ?

Le mail était un accord de principe. Ensuite les saisies établissent le calendrier des absences.

Il faut aller négocier verbalement avec votre hiérarchie.

-----  
Par Jules H

Oui il m'a dit ca

mais le mail stipule clairement "je te valide tes congés du 26 juillet au 16 aout"

Le logiciel il sert juste à contrôler le solde de nos CP et RTT.

vraiment je comprend plus rien

-----  
Par ESP

Contactez un conseiller syndical.